

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 40936 du 3 juin 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « montagne »

NOR : INTJ1412780S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 93931 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1329255S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2014:

Chevallet, Guy	Nigend : 105 775	Numéro de livret de solde : 5 172 421
-----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2014:

Febvre, Bruno	Nigend : 163 856	Numéro de livret de solde : 8 020 625
----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont les noms suivent sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2014:

Lohier, David	Nigend : 140 728	Numéro de livret de solde : 8 000 360
Da Fonseca, Gilles	Nigend : 138 914	Numéro de livret de solde : 5 323 428
Crasez, Jean-Michel	Nigend : 190 314	Numéro de livret de solde : 8 039 318
Gil, Olivier	Nigend : 175 570	Numéro de livret de solde : 8 028 546

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2014:

Caty, Vincent	Nigend : 228 914	Numéro de livret de solde : 8 076 962
----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 juin 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
O. COURTET